
Lettre de la Commission des subsistances et approvisionnements qui fait part à la Convention de l'effort des citoyens de Calais pour procurer des subsistances pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre de la Commission des subsistances et approvisionnements qui fait part à la Convention de l'effort des citoyens de Calais pour procurer des subsistances pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 14 frimaire an II (4 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 601;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39959_t1_0601_0000_2;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

La Commission des subsistances et approvisionnements fait part à la Convention du sublime élan de tous les citoyens de Calais pour procurer rapidement des subsistances à nos braves défenseurs; que les Norvégiens qui nous apportent leurs grains se sont unis aux travaux et à la fête de Lepelletier et Marat, et qu'ils ont crié de tout leur cœur, en dansant la Carmagnole : *Vivent les bons Français!*

Et que les agents de la commission, à Marseille, ont saisi 611,000 livres de savon, dans les seules maisons d'émigrés; ils en ont trouvé une quantité beaucoup plus considérable dans les magasins de commerce.

Insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre de la Commission des subsistances (2).

La Commission des subsistances et approvisionnements, au citoyen Président de la Convention nationale.

« Paris, le 14 frimaire.

« Citoyen Président,

« Nous te prions de mettre sous les yeux de la Convention nationale la lettre ci-jointe qui nous a été écrite, le 10 frimaire, par le citoyen Mareband que nous avons envoyé dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme. La Convention nationale y verra le sublime élan de tous les citoyens de Calais et combien ils se sont dévoués pour procurer rapidement des subsistances à nos braves défenseurs; elle jugera sans doute que cette conduite patriotique mérite les plus grands éloges. Nous ajoutons avec un plaisir véritable une chose que notre commissaire nous a apprise depuis, c'est que les Norvégiens qui nous apportent leurs grains se sont unis aux travaux et à la fête de Le Peletier et Marat, qu'ils les ont suivis et ont crié de tout leur cœur en dansant la Carmagnole : *Vivent les bons Français!*

« La Convention n'apprendra pas sans doute avec une moins grande satisfaction que les agents de la Commission à Marseille ont saisi 611,000 livres de savon dans les seules maisons d'émigrés; les mêmes commissaires en ont trouvé une quantité beaucoup plus considérable dans les magasins du commerce.

Le Président de la Commission,

« J. BRUNET. »

Copie de la lettre écrite à la Commission des subsistances et approvisionnements de la République, le 10 frimaire, l'an II de la République une et impérissable, par le citoyen Mareband, agent de la Commission des subsistances et approvisionnements de la République dans les départements du Pas-de-Calais et de la Somme (1).

« Frères et amis,

« La liberté est la source de toutes les vertus; elle élève l'homme au-dessus de sa propre nature, remplace la faiblesse par le courage... fait des héros!

Je cède au sentiment profond que j'éprouve; et quoique je vous aie promis d'attendre mon retour pour vous apporter ce que je sens, ce qu'il me sera impossible d'exprimer, il faut que la République entière ne tarde pas plus longtemps à connaître ce que peut l'amour de la patrie sur des hommes libres.

« Une partie des sept navires arrivés à Calais, pour le compte de la République, n'avait pu aborder le rivage faute d'eau. On semble craindre que les grains qui y sont renfermés ne s'échauffent et ne périssent... Je m'élançai à la tribune, je parlai au nom du salut public... et le plus morne silence régna!

« Républicains... les navires qui sont dans votre port peuvent, dit-on, appréhender la perte des grains qu'ils renferment... Il ne manque que des bras pour les décharger... Allons, que chacun de nous saisisse, sans plus tarder, un sac, une brouette, un panier, ce qu'il trouvera... Volons à l'instant à la mer, arrachons-lui la subsistance de nos frères, dont elle est chargée; nous n'avons ni chevaux, ni voitures... nous suppléerons à tout... nous sommes Français! Il s'agit d'affermir la liberté!...

« Un mouvement spontané fait lever l'Assemblée tout entière; on ne se permet plus de parler, on agit. Administrés, administrateurs, tous travaillaient avec un zèle infatigable, et, dans un moment, les vaisseaux sont déchargés au milieu des cris perçants de : *Vive la République! vive la Montagne!*

« Que ce spectacle était attendrissant! Le vieillard suranné et infirme traînant sa brouette, la femme timide serrant dans son tablier le dépôt précieux que ses frères lui permettent de porter, le citoyen vigoureux pliant sous le poids des sacs, et tous répétant cent fois, avec un courage héroïque, ce dur et pénible exercice... Tel est, frères et amis, le tableau que je vous présente; il a arraché des larmes à ma sensibilité... et les vôtres s'y mêleront, j'en suis sûr.

« Les habitants de Calais ont des droits à la reconnaissance publique. Je les réclame pour eux, et je vous abandonne, citoyens, le plaisir de rapporter aux représentants de la nation française une conduite aussi républicaine.

« Pour moi, frères de révolution, glorieux d'être employé pour la République, je déploie partout la fureur républicaine que vous me connaissez; je poursuis les accapareurs et les empoisonneurs publics, et je fais mon devoir.

(1) Procès-verbaux de la Convention, t. 26, p. 343.

(2) Supplément au Bulletin de la Convention nationale du 4^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (mercredi 4 décembre 1793); Archives nationales, carton C 283, dossier 799; Journal des Débats et des Décrets (frimaire an II, n^o 442, p. 187).

(1) Supplément au Bulletin de la Convention nationale du 4^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II (mercredi 4 décembre 1793).